

GESTION DE LA CANICULE

Dans le cadre du PNC (Plan National Canicule), l'Université Paris Nanterre met en place un dispositif de prévention afin de sensibiliser les personnels et les usagers à se prémunir face à l'impact sanitaire d'épisodes caniculaires.

Le Plan National Canicule (PNC) se divise en quatre niveaux d'intervention, coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique:

- **Le niveau 1 (carte de vigilance verte)** - « veille saisonnière ». **Pas de vigilance particulière.** Il est automatiquement activé en mode « veille » le 1er juin de chaque année, et ce jusqu'au 31 août suivant.
- **Le niveau 2 (carte de vigilance jaune)** - « avertissement chaleur ». **Soyez attentif.** Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues, des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation météorologique.
- **Le niveau 3 (carte de vigilance orange)** - « alerte canicule ». **Soyez très vigilant;** des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.
- **Le niveau 4 (carte de vigilance rouge)** - « mobilisation maximale ». **Une vigilance absolue s'impose.** Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Aussi le "canicule" désigne un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée (3 jours consécutifs). Au-delà de ces trois jours, il convient de prendre les dispositions nécessaires.

Les conséquences les plus graves d'une canicule sont **le risque d'une déshydratation** (crampes musculaires, épuisement, insomnie,...) ou encore **le risque d'un coup de chaleur /hyperthermie** (agressivité inhabituelle, maux de tête, nausées, soif intense, somnolences, confusion, perte de connaissance, peau chaude, rouge et sèche, ...).

Afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur, voici un rappel de quelques précautions simples à adopter par tous :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais ;
- Évitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre bureau au frais (fermez fenêtres et volets la journée) ;
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- Consultez régulièrement le [site de Météo-France](https://www.meteo-france.fr/) pour vous informer des niveaux de vigilance.

Les consignes de sécurité au sein des services :

Il est demandé aux responsables de services d'aménager les postes de travail de leurs agents (aménagement des horaires, pénibilité des tâches, le lieu d'exercice (temps de pauses points d'ombre pour refroidir le corps). Si au sein des services les personnels sont réticents à consommer l'eau du robinet de l'université, il vous appartient de faire le point avec ces derniers et de répondre à leur demande.

Rappel relatif à la distribution d'eau :

Nous vous rappelons que la DLHS distribue des bouteilles d'eau minérale **uniquement aux personnels techniques, mobiles**, qui n'ont pas accès à des points d'eau.

L'attention sera davantage portée sur les agents des pôles maintenance de la Direction du Patrimoine, des pôles manutentionnaire, imprimerie / AIR, traitement des archives, courrier, logistique de la DLHS, les régisseurs du SGACAC, les magasiniers de la BU, l'équipe de l'unité de sécurité générale de la DSSI, la DRI, COMETE (partie technique), tout agent amené à travailler à l'extérieur ou amené à effectuer des efforts physiques, les femmes enceintes, les personnels dont l'état nécessite une attention particulière (***merci de se signaler auprès des Madame Zouita ou prevention@liste.parisnanterre.fr***), ainsi que les usagers en période d'inscriptions. Cette liste est bien évidemment non exhaustive.

De la même manière, nous vous précisons que l'université s'inscrit dans une démarche active dans la mise en œuvre de dispositifs en lien avec le développement durable. Il est donc opportun de limiter les déchets plastiques et d'utiliser les points disponibles dans vos étages.

Enfin des rondes de prévention par l'unité de sécurité générale seront effectuées dans les bâtiments et dans les services.

En cas de besoin, ou si vous êtes alerté par une personne vulnérable (personne âgée, femme enceinte, agents travaillant à l'extérieur, ...) appelez immédiatement le numéro d'urgence du PC sécurité :

01 40 97 74 00 (24h/24 et 7j/7) ou **74 00** depuis un poste fixe.

Pour toute question ou information supplémentaire, nous vous rappellerons l'adresse mail prévention : **prevention@liste.parisnanterre.fr**

Enfin, vous trouverez en pièces jointes des outils de communications « Canicule fortes chaleurs » qui expliquent à tous les principales recommandations et les actions de prévention, consultables également sur le sur le site *sante.gouv.fr*.

En vous remerciant de votre collaboration.